

WASSY

Pour un lycée plus écol-eau-gique

Mardi après-midi, les 3^e du lycée professionnel Emile-Baudot ont organisé un forum éco-lycée : ils ont présenté plusieurs ateliers autour de l'eau. Ils soumettront leur projet pour tenter d'obtenir, pour la cinquième fois, le label "Eco-lycée".

Qui n'a jamais songé à faire baisser sa facture d'eau ? Ou à réduire ses déchets pour la sauvegarde de la planète ? Ces problématiques intéressent les adultes mais aussi - et c'est heureux - les jeunes générations. Mardi après-midi, les 3^e du lycée Emile-Baudot ont organisé un forum écologique, dont le thème est l'eau, en vue de recevoir le label "Eco-lycée". L'établissement est habitué à recevoir cette distinction, qu'il a déjà obtenue quatre fois. «Avec les élèves, nous avons étudié les factures d'eau du lycée et nous avons réfléchi au moyen de faire baisser cette somme», explique Gaëlle Daire, professeur principale des 3^e et responsable du projet "Eco-lycée". En plus de cette réflexion, les élèves ont monté plusieurs at-

eliers et devinettes, qu'ils ont dévoilés hier aux autres classes de l'établissement. Au stand de Maxime et Alexis, les jeunes ont deviné le pourcentage d'eau présent à différents endroits du corps humain, comme les os, les reins, le cerveau ou encore les muscles. Un peu plus loin, avec Ryan, Lucas, Clément et Yohan, ils apprenaient, parfois avec surprise, combien de litres d'eau on utilise à la maison pour les tâches du quotidien. Par exemple, on utilise entre quinze et 50 litres d'eau pour la machine à laver, de 180 à 200 litres pour laver sa voiture et... au top du palmarès, 200 litres d'eau pour prendre un bain. Les élèves vont soumettre leur travail au label national, qui décidera de l'attribution de cette dis-



Avec Ryan, Lucas, Clément et Yohan, on découvre les litres d'eau nécessaires aux tâches du quotidien.

En attendant, le lycée a déjà opéré quelques changements dans ses cuisines, en pré-

férant des produits d'entretien à base d'huiles essentielles.

Carole Pontier



Les missions de sous-préfète

Pendant que les 3^e présentaient leurs ateliers, les jeunes en CAP sécurité ont eu un cours très particulier. Coralie Waluga, sous-préfète de Saint-Dizier, est venue leur présenter ses missions, dans le cadre du cours économie-droit, à quelques jours d'un examen. Visiblement désireuse de transmettre la passion de son métier, Coralie Waluga a rappelé sa fonction de représentante de l'Etat (tant aux cérémonies de commémoration que dans l'exécution de la politique du gouvernement sur le territoire) et ses prérogatives en matière de sécurité : «Au niveau de la sécurité civile, nous assurons la direction opérationnelle lorsque les pompiers interviennent sur un accident grave, ou si l'accident dépasse la compétence d'une commune. De même pour la sécurité publique, le préfet est le responsable hiérarchique des opérations de prévention comme essayer des lunettes qui réduisent le champ de vision, comme lorsqu'on a trop bu et nous avons volet répressif, avec des contrôles.» Dernier point avec la sécurité juridique, car la sous-préfète veille à ce que les décisions des mairies soient en conformité avec l'Etat de droit, donc la loi.